

A rajouter pour les élèves ayant commandé

- 1 photo d'identité (qui servira pour le permis piéton)
- 1 casquette et une gourde (pour les activités extérieures)
- 1 petite boîte pour mettre les craies

★ **L'adhésion à l'OCCE pour l'année 2025-2026 est fixée à 12 €.**  
→ paiement en **ESPECES** uniquement !

- Merci de noter le nom et le prénom de l'élève sur tout le matériel.
- Ne pas mettre d'étiquettes autocollantes sur les protège-cahiers.
- Le matériel est à renouveler si besoin au cours de l'année scolaire.
- Nous vous remercions de vérifier que cahiers et protège-cahiers correspondent bien au format demandé
- Eviter le cartable à roulettes : il est lourd.